

Les petites choses sont grandes !

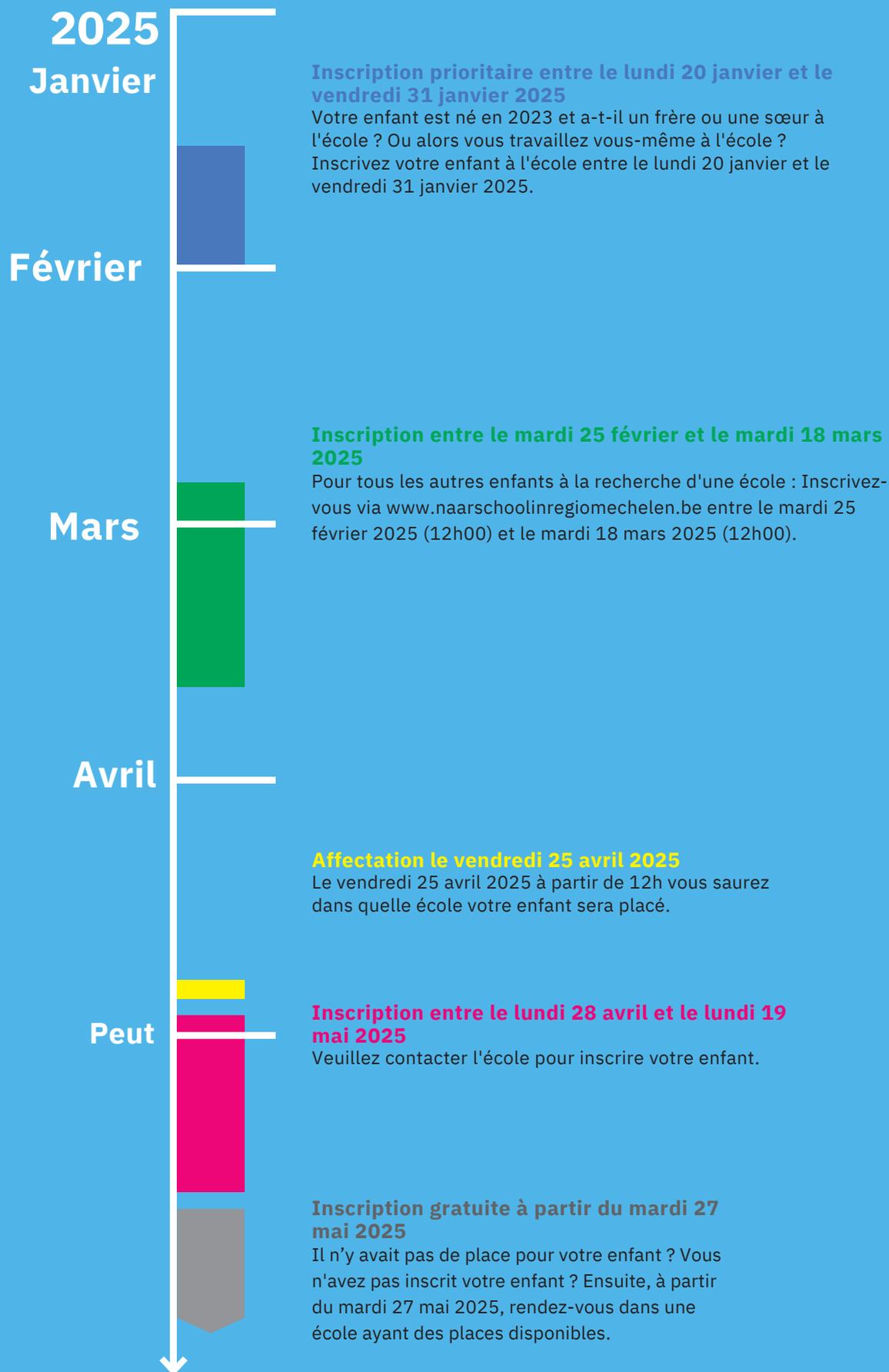
Votre enfant n'est pas en 2023 ou avant ?
Choisir ^{MAINT} _{ENANT} chaque école !

Merci de vous inscrire numériquement sur le tableau, puis de vous inscrire !

www.naarschoolinregiomechelen.be



Chronologie



D'abord, inscrivez-vous, puis inscrivez-vous

Comment inscrire votre enfant dans l'école de votre choix ?

Votre enfant est né en 2023 et a-t-il un frère ou une sœur à l'école ? Ou alors vous travaillez vous-même à l'école ? > Inscrivez votre enfant au cours d'introduction à l'école même

entre le lundi 20 janvier et le vendredi 31 janvier 2025. Vous n'aurez plus besoin de vous inscrire numériquement après cela !

Dans tous les autres cas : 1. Inscrivez-vous via www.naarschoolinregiomechelen.be entre le 25 février 2025 (12h00) et le 18 mars 2025 (12h00). Il n'y a aucune pression temporelle. Le moment auquel vous inscrivez votre enfant n'a aucune influence sur la répartition des places disponibles à condition que vous vous inscriviez dans ce délai.

2. Vous recevrez le résultat le 25 avril 2025 à partir de 12h00.

Vous recevrez une notification à ce sujet par courrier électronique.
3. Participez à l'événement entre le 28 avril et le 19 mai 2025

l'école qui vous est attribuée pour inscrire votre enfant. L'inscription a lieu à l'école. Attention : si vous ne le faites pas, vous perdrez votre place !

4. Il n'y avait pas de place pour votre enfant ? A partir du 27 mai 2025, vous irez dans une école avec des places disponibles. Vous trouverez plus d'informations sur www.naarschoolinregiomechelen.be.

La chronologie avec les dates les plus importantes peut être trouvée ici.

Quels sont les avantages de s'inscrire ?

> Vous augmentez vos chances d'obtenir une place dans l'école de votre choix

préférence.

> Vous pouvez indiquer plusieurs écoles dans la commande de votre préférence.

> Dans les écoles que vous choisissez, nous organisons les enfants en partie en fonction de la distance « domicile-école » ou de la distance « lieu de travail des parents-école » et en partie par hasard.

QUELS ENFANTS ?

> Tous les enfants nés en 2023. Même s'ils ne sont que pour aller à l'école le 1er septembre 2026.

> Les enfants qui veulent changer d'école. > Votre enfant est né en 2023 et a-t-il un frère ou une sœur ?

à l'école ? Ou bien l'un des parents travaille à l'école ? Inscrivez votre enfant à l'école entre le 20 janvier et le 31 janvier 2025. Vous êtes alors assuré de votre place !

QUELLES ÉCOLES ?

Toutes les écoles d'enseignement primaire ordinaire à Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver et Zemst.

Même si l'école de votre premier choix a toujours pu inscrire tous les élèves, nous vous recommandons d'inscrire votre enfant au préalable via le site www.naarschoolinregiomechelen.be. La situation pourrait être différente cette année.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Les écoles primaires qui doivent refuser des élèves en raison d'une capacité limitée sont obligées par le gouvernement de travailler avec un système d'inscription.

COMMENT M'INSCRIRE ?

Via le site www.naarschoolinregiomechelen.be

Inscription = égalité des chances pour chaque enfant !

En s'inscrivant, chaque enfant bénéficie d'une chance égale de s'inscrire dans l'école de son choix. De cette façon, le plus grand nombre possible d'enfants obtiennent une place dans l'école de leur choix.

CONS

Visitez le site Web de l'école. Vérifiez s'il y a des heures de visite supplémentaires. Avez-vous des questions? N'hésitez pas à contacter l'école !

Aperçu des écoles

Écoles Malines

■ ALLER! École primaire De Baan

Oude Antwerpsebaan 92 2800
Malines 015 20 38 96
directie@basisschooldebaan.be
www.basisschooldebaan.be

■ ALLER! École primaire De Holm

Oude Antwerpsebaan 141 2800
Malines 015 20 25 58
directie@basisschooldebaan.be
www.basisschooldebaan.be

■ ALLER! École primaire De Bel

Rue Peter Benoit 2A
2812 Muizen 015 67
69 21
directie@debel.be
www.debel.be

■ ALLER! école primaire L'érable

Rue de la Banque 29
2811 Hombeek 015 41
45 03
info@esdoornschool.be
www.esdoornschool.be

■ ALLER! école primaire De Puzzel

Chaussée de Louvain
41 2800 Malines 015
41 54 18
directie@depuzzel.be
www.depuzzel.be

■ ALLER! École primaire De Spiegel

Ten Moortele 3 2811 Leest
015 27 28 16
directie@despiegelleest.be
www.despiegelleest.be

■ ALLER! école primaire Les étourneaux

Chaussée de Battels 259
2800 Malines 015 27 29
86
directie@despreeuwen.be
e www.despreeuwen.be

■ ALLER! école primaire Les montagnes du soleil

Rue Pastorij 84 2800
Walem 015 21 83 48
directie@dezonnebergen.be
www.dezonnebergen.be

■ ALLER! école primaire Dubbel- saut

Zandpoortvest 9 2800
Malines 015 20 32 36
directie@dubbelsprong.be
e www.dubbelsprong.be

■ ALLER! Allez l'école primaire Shil !

Rue Louisa 3
2800 Malines
015 41 20 02
directie@goshil.be
www.goshil.be

■ ALLER! école primaire Le jardin des papillons

Cypriaan de Rorestraat 25 2800
Malines 015 41 16 02
directie@devlindertuinmechelen.be
e www.devlindertuinmechelen.be

■ ALLER! Lycée primaire

Caputsteenstraat
49 2800 Malines
015 20 43 09
info@bslyceum.be
www.bslyceum.be

■ ALLER! école primaire Maurits Sabbé

Ieperleestraat 19 2800
Malines 015 20 51 79
directie@mauritssabbe.be
e www.mauritssabbe.be

■ ALLER! École primaire De Abeel

Rue Ivo Cornelis 2 2800
Malines 015 41 54 02
directie@mauritssabbe.be
www.mauritssabbe.be

■ ALLER! École primaire Victor Van De Walle

Chaussée de Bruxelles
168 2800 Malines 015
41 51 80
directie@victorvdw.be
www.victorvdw.be

■ ALLER! Ecole Freinet Villa Tournesol

Berthoudersplein 22
2800 Malines 015 33 66
60
info@villazonnebloem.be
www.villazonnebloem.be

■ ALLER! Ecole Freinet La Maison du Soleil

Lijsterstraat 25 2800
Malines 015 21 83 33
info@villazonnebloem.be
www.villazonnebloem.be

■ École biblique de vacances Don Bosco

Molenbergstraat 6 2800 Malines
015 21 08 31 directie@donbosco-
mechelen.be www.donbosco-
mechelen.be

■ VBS Le Jardin des Merveilles

Bleekstraat 2 2800 Malines
015 41 45 26
directie@dewondertuin.be
www.dewondertuin.be

■ VBS La montgolfière

Nouvelle Beggaardenstraat 50 2800
Malines 015 21 86 23
Info@basisschooldeluchtballon.be
www.basisschooldeluchtballon.be

■ École biblique de vacances protestante-chrétienne

éducation, École avec la Bible Le WEGwijzer

Lakenmakersstraat 158 2800 Malines
015 55 64 74
directie@schooldewegwijzer.be
www.schooldewegwijzer.be

- Enseignement préscolaire et
- primaire Enseignement préscolaire
- et primaire Enseignement primaire



Recherche d'école ? Des journées

d'information ?

www.naarschoolinregiomechelen.be



■ **École biblique de vacances Saint-Jozef Coloma**

Vredestraat 40 2800
Malines 015 41 62
49
directie@coloma.be
www.coloma.be

■ **École biblique de vacances Saint-Jozef Coloma**

Colomalaan 3 2800
Malines 015 41 68
65
directie@coloma.be
www.coloma.be

■ **École biblique de vacances de Saint-Lambert**

Chaussée de Louvain 641 2812
Muizen 015 41 95 94 school@sint-
lambertusschool.be www.sint-
lambertusschool.be

■ **École VBS Sint-Maarten**

Hombekerkouter 18 2811
Hombeek 015 41 55 33
directie@sintmaartenschool.be
www.sintmaartenschool.be

■ **VBS Collège Saint-Rombout**

Marché aux bestiaux 56
2800 Malines 015 20 24 10
directie@src-veemarkt.be
www.src-veemarkt.be

■ **VBS Collège Saint-Rombout**

La Montagne Magique
Bergstraat 1 2800 Malines
015 20 24 10 directie@src-
veemarkt.be www.src-
veemarkt.be

■ **VBS De Ark**

Wolverbosstraat 25
2800 Malines 015 27
15 10
directie@vbsdeark.be
www.vbsdeark.be

■ **École de commerce de Parel,**

Saint-Jan-Berchmans
Sint-Jan-
Berchmansstraat 1 2800
Malines 015 41 57 63
info@deparel.eu
www.deparel.eu

■ **VBS De Parel, Pie X**

Kruisbaan 119
2800 Malines
015 42 26 41
info@deparel.eu
www.deparel.eu

■ **École primaire publique De Parel, Saint-Rombaut**

Veldenstraat 26
2800 Malines
015 41 30 30
info@deparel.eu
www.deparel.eu

■ **VBS Le Cerf-Volant**

Chaussée de Heindonk 8
2801 Heffen 015 27 26
75 info@vbheffen.be
www.vbheffen.be

■ **Créateurs VBS**

Thaborstraat 51 2800 Malines 015 28 79
10 inge.vekemans@scheppers-
mechelen.be foundation.scheppers-
mechelen.be

■ **Créateurs VBS**

Melaan 16 2800 Malines 015 28 79 10
inge.vekemans@scheppers-mechelen.be
foundation.scheppers-mechelen.be

■ **École biblique de vacances des Ursulines**

Hoogstraat 35 2800 Malines
015 28 84 41 info@umbasis.be
www.basisschoolursulinen.be

■ **VBS OLV de Ham**

Augustijnenstraat 76 2800
Malines 015 20 50 85
info@basisschooldeham.be
www.basisschooldeham.be

■ **École biblique de vacances de Saint-Nicolas**

Rue du Château 10 2811 Leest
015 27 78 96
directie@sintniklaasschool.be
www.sintniklaasschool.be

■ **École biblique de vacances Saint-Pierre**

L'école St. Pieters est une
école située à Malines, en
Belgique. ...

Écoles Bonheiden

Gecko GKS – GECKO

Village 19 2820
Bonheiden 015 51 22
61
info@gekkoschool.be
www.gekkoschool.be

GLS Bonheiden – GeBo

Balançoire 1 2820
Bonheiden 015 51 26 38
onthaal@geboschool.be
www.geboschool.be

ALLER! École primaire Klim Op

Rue de l'École 10
2820 Bonheiden 015
51 26 44 directie@bs-
klimop.be www.bs-
klimop.be

VBS De Knipoog - Département du village

Rue du monastère 14 2820
Rijmenam 015 51 42 95
directie@basisschool-rijmenam.be
www.basisschool-rijmenam.be

École de commerce de l'Ouest De Knipoog -

département District Mart
Rue Bleue 33 2820 Bonheiden
015 51 42 95
directie@basisschool-
rijmenam.be www.basisschool-
rijmenam.be

École biblique de vacances de Sainte-Marie

Rue du Lion Noir 18 2820
Bonheiden 015 55 12 27
info@sintemariaschool.be
www.sintemariaschool.be

Écoles Sint- Katelijne-Waver

GBS Dijkstein

Chaussée de Maanhoeve 33
2860 Wavre-Sainte-Catherine
015 55 36 90
directie@dijkstein.be
www.dijkstein.be

GLOC GBS

Daliastraat 35 2860
Wavre-Sainte-Catherine
015 31 28 22
lvanstappen@gloc.be
www.gloc.webnode.be

Pieuvre GBS

Rue Clémenceau 115 2860
Wavre-Sainte-Catherine
015 21 01 79
directie@octopusschool.be
www.octopusschool.be

École de commerce virtuelle Hagelstein

Berlaarbaan 229 2860 Wavre-
Sainte-Catherine 015 56 05 30
info@basisschoolhagelstein.be
www.basisschoolhagelstein.be

École biblique de vacances Sacré-Cœur SKW

Rue Albert 38 2860
Wavre-Sainte-Catherine
015 20 96 14
directie@hh-skw.be
www.hhartschool-skw.be

École biblique de vacances de Sainte- Catherine

Rue Générale Deschacht 18 2860
Wavre-Sainte-Catherine 015 33 96 69
secretariaat@sint-katarinaschool.be
www.sint-katarinaschool.be

VBS WAVO - Département Bosstraat (tout-petits)

Bosstraat 36 2861 Wavre-
Notre-Dame 015 76 03 10
directie@wavo.be w w w.w
avo.b e

VBS WAVO - Département Leemstraat (de la première à la troisième année)

Leemstraat 20 2861 Wavre-Notre-
Dame 015 76 03 10
directie@wavo.be w w w.w avo.b e

VBS WAVO - Département Vinken- hof (de la quatrième à la sixième année)

Rue Vinken-
hof 43 2861 Wavre-
Notre-Dame 015 76 03 10
directie@wavo.be w w w.w avo.b
e

Écoles à Zemst

GBS De Pimperl

Rue de la Gare 274 1980
Zemst 015 62 73 30
directie@depimperl.be
www.depimperl.be

GBS L'arc-en-ciel

Molenveld 26 1982 Elewijt
015 62 73 40 directie@gbs-
deregenboog.be www.gbs-
deregenboog.be

GBS De Waterleest

Waterleestweg 20 1980
Epegem 015 61 88 40
directie@gbsdewaterleest.be
www.gbsdewaterleest.be

ALLER! École primaire Ter Berken

Chaussée d'Ambroisie
13 1981 Hofstade 015
61 23 69
directie@terberken.be
www.terberken.be

ALLER! école primaire Wonderwijs

Chaussée Supérieure 17
1980 Zemst 015 61 27
29
directie@wonderwijs.be
www.wonderwijs.be

École biblique de vacances Le Kriekelaar

de Tilbourgstraat 16
1981 Hofstade 015 61
09 84
director@kriekelaar.be
www.kriekelaar.be

VBS Le Cadran Solaire

Rue Pastorij 15 1982
Weerde 015 61 28 25
directie@zonnewijzer.net
www.zonnewijzer.net

VBS Acrobatics

Chaussée de
Bruxelles 23 1980
Zemst 015 61 03 31
school@tuimeling.be
www.tuimeling.be

Vers l'éducation spécialisée

EN PLUS DES ÉCOLES D'ÉDUCATION ORDINAIRE, IL EXISTE AUSSI DES ÉCOLES D'ÉDUCATION SPÉCIALE.

Inscrivez-vous numériquement via www.naarschoolinregiomechelen.be

Rapport sur l'éducation spécialisée

Afin de suivre un enseignement spécialisé, un rapport IAC du Centre d'orientation des étudiants (CLB) est requis. Ce rapport précise le type d'éducation spéciale. Le CLB ne se contente pas de publier un rapport. Cela nécessite des recherches et des conseils. Contactez donc à temps le CLB qui supervise l'école actuelle de votre enfant. Le CLB et l'école travailleront ensemble pour trouver la meilleure solution pour votre enfant.

Que fait le Centre d'orientation des étudiants ? (CLB)

Un centre d'orientation étudiante peut vous aider avec des questions sur l'éducation, la santé, l'apprentissage et le développement, ainsi que le bien-être à l'école ou en classe. Les CLB fonctionnent à la demande. Vous pouvez donc contacter le CLB vous-même.

ALLER! CLB Malines

Augustijnenstraat 80 • 2800 Malines
015 45 32 32 • info@clbmechelen.be
www.clbmechelen.be
> Supervise les écoles primaires du GO! Éducation de la Communauté flamande

CLB La boussole

Vijfhoek 1A • 2800 Malines 015 41 89 11 • mechelen@clbkompas.be
www.clbkompas.be
> Supervise les écoles primaires gratuites et certaines écoles de l'éducation municipale

CLB Brabant du Nord-Ouest

Gendarmeriestraat 63 • 1800 Vilvorde 02 251 15 55 • vilvoorde@clbnoordwestbrabant.be
www.clbnoordwestbrabant.be
> Supervise toutes les écoles municipales et certaines écoles indépendantes écoles à Zemst

Écoles d'éducation spécialisée

ALLER! École primaire d'éducation spécialisée Den Anker

> École maternelle Type 2 > École primaire Type de prestation de base, Type 2
Sint-Janstraat 4 • 2800 Malines 015 20 37 95 • directie@denankerblo.be
www.denankerblo.be

ALLER! École primaire d'éducation spécialisée Den Anker

> École maternelle Type 9 > École primaire Type 9
Acaciastraat 102 • 2800 Malines 015 43 59 81 • directie@denankerblo.be
www.denankerblo.be

École primaire gratuite pour l'enseignement primaire spécial De Sprankel

> École maternelle Type 2 > École primaire Type offre de base, Type 2
Nekkerspoelstraat 358/A • 2800 Malines 015 20 25 38 • directie@buodesprankel.be
www.buodesprankel.be

École primaire gratuite d'éducation spéciale De Vlinder

> École maternelle Type 9 > École primaire Type offre de base, Primaire Type 9
Nekkerspoelstraat 391 • 2800 Malines 015 21 99 30 • directie@bubaodevlinder.be
www.bubaodevlinder.be

ATTENTION!

Les élèves de l'enseignement primaire spécialisé doivent également s'inscrire ! D'abord inscrivez-vous, ensuite inscrivez-vous !

Inscrivez-vous via www.naarschoolinregiomechelen.be entre le 22 avril 2025 (12h00) et le 13 mai 2025 (12h00). Sélectionnez « Inscrivez-vous à l'enseignement primaire spécialisé » sur le site Web. Obtenez des conseils auprès du CLB et/ou de votre école actuelle.

Questions fréquemment posées

Quand s'inscrire ?

Inscrivez votre enfant entre le mardi 25 février (12h) et le mardi 18 mars (12h) 2025.

Aucune pression de temps !

Il n'y a aucune pression temporelle. Le moment auquel vous inscrivez votre enfant n'a aucune influence sur la répartition des places disponibles. Vous vous inscrivez durant la période prévue à cet effet.

Comment s'inscrire rapidement ?

Pour assurer un processus d'inscription fluide, vous aurez besoin du numéro d'enregistrement national de votre enfant. Vous pouvez le trouver sur : > Carte ISI+,



> sur la vignette d'assurance maladie,



> et sur la carte d'identité des enfants.



Votre enfant n'a pas de numéro d'inscription national ? Contactez un point d'information (voir p. 10 et 11).

Pour vous inscrire, vous avez besoin d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette avec accès internet. Vous n'avez pas d'ordinateur, de smartphone ou de tablette, ou n'avez pas de connexion Internet ? Contactez un point d'information (voir p. 10 et 11).

Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire numérique sur www.naarschoolinregiomechelen.be. Veuillez prendre votre temps pour remplir toutes les informations demandées. Veuillez remplir ces informations de manière honnête. Si vous fournissez volontairement des informations erronées, votre inscription ne sera pas valable.

Dans quelles écoles postuler ?

Vous pouvez choisir parmi toutes les écoles pour l'enseignement maternel et primaire ordinaire à Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver et Zemst. Les préférences scolaires sont respectées autant que possible.

Comment trier ?

Dans certaines écoles, la demande de postes vacants dépasse l'offre. En cas de manque de place, la priorité est donnée à : > d'abord aux frères et sœurs et aux enfants du personnel ; > puis en partie aux enfants qui habitent le plus près de l'école ou dont les parents travaillent le plus près de l'école et en partie des enfants qui ont été classés au hasard en premier.

Pourquoi s'inscrire ?

De plus en plus d'écoles se remplissent rapidement. Nous voulons garantir une place à chaque enfant. Et autant que possible dans la zone où il vit. Pour que les enfants aient la possibilité d'aller à l'école à pied.

Puis-je inscrire mon enfant dans plusieurs écoles ?

Oui. Il n'y a pas de limite. Cela augmente vos chances d'être admis dans l'école de votre choix.

Comment puis-je voir s'il y a encore de la place pour mon enfant ?

Lors de votre inscription, vous verrez pour chaque école combien de places libres il y a pour la tranche d'âge de votre enfant au début de la période d'inscription. Vous pouvez également trouver ces informations sur www.naarschoolinregiomechelen.be.

Quelle école dois-je privilégier ?

Choisissez en premier l'école que vous aimeriez que votre enfant fréquente. Même s'il n'y a que peu ou pas de places disponibles au moment de l'inscription. Peut-être que votre enfant sera classé favorablement ou qu'une place se libérera plus tard. C'est même possible si votre enfant est déjà inscrit dans une autre école.

L'école vous contactera si une place se libère. Placez l'école que vous préférez tout en haut. Ensuite votre deuxième choix, puis votre troisième choix, ... Laissez-vous guider uniquement par votre préférence personnelle. (L'année dernière, 91 % des candidats ont obtenu une place dans l'école de leur premier choix.)

Les personnes qui s'inscrivent en ligne ont-elles plus de chances d'obtenir une place ?

Non. Lors de l'inscription, l'heure n'a pas d'importance, à condition qu'elle ait lieu dans la période prévue.

Que dois-je faire si je souhaite modifier quelque chose pendant la période d'inscription ?

Reconnectez-vous au système d'inscription et ajustez vos informations. Et si ça ne marche pas ? Veuillez contacter l'experte LOP Annigje Claes (lop.regiomechelen@vlaanderen.be ou 02 553 06 10).

Je n'ai pas d'ordinateur, que puis-je faire ?

Veuillez contacter l'un des points d'information (voir p. 10 et 11).

Puis-je être affecté à une école qui ne figure pas sur ma liste ?

Non. Seules les écoles que vous aurez choisies vous-même et qui figurent sur votre liste seront prises en compte. Pour éviter que votre enfant n'ait pas de place, il est préférable de renseigner toutes les écoles de votre préférence. Plus vous remplissez d'écoles, plus vous avez de chances d'obtenir une place.

Que se passe-t-il si je n'inscris pas mon enfant ?

Vous pouvez encore chercher une place à partir du mardi 27 mai 2025, mais de nombreuses écoles seront pleines. Nous vous conseillons vivement de vous inscrire !

Quels critères influencent l'attribution d'une école ?

- > que vous apparteniez ou non à un groupe prioritaire (frère/sœur ou enfant du personnel)
- > distance
- > coïncidence

Les écoles concluent chaque année des accords à ce sujet au sein de la plateforme locale de concertation (LOP).

Les frères et sœurs ont-ils la priorité lors de l'inscription ?

Les frères et sœurs ont la priorité. Ils doivent également être inscrits pendant la période d'inscription.

Si mon enfant est inscrit, est-ce que mon enfant est inscrit ?

Non. Après l'inscription de votre enfant, vous devez vous présenter à l'école entre le 28 avril et le 19 mai 2025 pour inscrire votre enfant. Attention : si vous ne le faites pas, vous perdrez votre place !

Que dois-je emporter avec moi lorsque je vais à l'école pour inscrire mon enfant ?

- > La carte d'identité de l'enfant ou un autre document officiel (par exemple de Fedasil ou un document attestant de la composition familiale).

Dois-je choisir une classe d'entrée ou une classe de première maternelle ?

Si vous êtes un enfant né en 2023, veuillez vous inscrire à la classe d'entrée. Si vous avez un enfant né en 2022, veuillez l'inscrire à la première classe de maternelle.

Quand mon enfant peut-il commencer l'école ?

A partir de 2 ans et demi, votre enfant peut débiter en classe d'initiation. Vous pouvez calculer la date de début de votre enfant via <https://data-onderwijs.vlaanderen.be/instapdatum/>

| Enfants né à | étapes à suivre le plus tôt dans | donc de... |
|---------------|---|------------------------|
| 1/0 3/2 0 2 3 | après les vacances d'été | Lundi 01/09/2025 |
| 3/0 5/2 0 2 3 | après les vacances d'automne | Lundi 3/11/2025 |
| 5/07/2023 | après les vacances de Noël le | Lundi 5/01/2026 |
| 2/08/2023 | premier jour d'école de février après les vacances de | Lundi 2/02/2026 |
| 23/08/2023 | printemps après les vacances | Lundi 23/02/2026 Mardi |
| 20/10/2023 | de Pâques après le week-end | 20/04/2026 Lundi |
| 18/11/2 0 2 3 | de l'Ascension après les | 18/05/2026 Lundi |
| 31/12/2023 | vacances d'été en 2025 | 1/09/2026 |

Qui peut inscrire mon enfant ?

Seules les personnes titulaires de l'autorité parentale peuvent s'inscrire. Ce sont les parents (père et mère) ou un tuteur. Les grands-parents ou les parents d'accueil n'ont pas d'autorité parentale et ne peuvent inscrire l'enfant qu'avec une procuration des parents ou du tuteur.

Que se passe-t-il lorsque mon enfant est inscrit dans une école ?

1. L'école vérifie les données de votre enfant. 2. Vous êtes d'accord avec le projet éducatif de l'école et le règlement de l'école.
3. Vous apposez une signature sur la carte d'étudiant.
4. Vous recevrez un certificat d'inscription.

Que faire si mon enfant n'a pas obtenu de place gratuite ?

1. L'école enregistrera le nom de votre enfant dans le registre d'inscription.
2. Votre enfant recevra un numéro de classement et vous recevrez un document « inscription non réalisée ». Votre enfant est désormais sur la liste d'attente de l'école. Pour les enfants nés en 2023, l'école doit respecter ce numéro de classement jusqu'au 30 juin 2026. Pour les enfants nés avant, l'école doit respecter ce numéro de classement jusqu'au cinquième jour d'école d'octobre 2025.

Avez-vous des questions? Avez-vous besoin d'aide?

Vous avez une question sur le système d'inscription ? Vous n'avez pas de smartphone, de tablette ou d'ordinateur avec internet ? Avez-vous besoin d'aide pour l'inscription numérique ?

Les organismes répertoriés sur cette page peuvent vous aider dans votre recherche d'école. Même si vous ne parvenez pas à vous inscrire ou à vous enregistrer, ils seront heureux de vous aider. Bien sûr, vous pouvez également demander de l'aide à votre famille, à vos voisins et aux écoles elles-mêmes.

Bonheiden

La Maison de l'Enfant

Baxbos 13 • 2820 Bonheiden 015

50 05 04

huisvanhetkind@bonheiden.be

www.huisvanhetkindbonheiden.be

> Sur rendez-vous :

du lundi au
vendredi

Malines

Contactez nos M-bassadeurs via le
numéro gratuit 0800 20 800

Maison Sociale - Malines

L'équipe ID (pour informations, conseils et orientations) vous aidera également lors de l'inscription ! Lange Schipstraat 27 • 2800 Malines

0800 20 800

socialedienst@mechelen.be

www.mechelen.be/id-team > Horaires

d'ouverture :

Lundi et jeudi : 9h30 à 11h30 et 13h30 à

18h30 Mardi : 9h30 à 11h30 Mercredi et

vendredi : 9h30 à 11h30 et 13h30 à

15h30

SAAMO Province d'Anvers

Brusselsepoortstraat 8 • 2800 Malines

Personne de contact : Mme Ellen

Wouters 0493 23 15 46

ellen.wouters@saamo.be

> Sur rendez-
vous

L'asbl Keeting

Kroonstraat 64-66 • 2800 Malines

015 27 09 25 info@dekeeting.be

www.dekeeting.be > Horaires

d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : entre

9h et 13h30

Wavre-Sainte-Catherine

La Maison de l'Enfant

Lemanstraat 63 • 2860 Wavre-Sainte-Catherine 015 30 50 55 kind@skw.be ›
Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30
Mardi : 9h à 12h30 et 15h30 à 20h
Vendredi : 8h à 12h30

Zemst

Accueil à la mairie

De Griet 1 • 1980 Zemst 015 61 88 90 info@zemst.be ›
Sur rendez-vous : Du lundi au vendredi : de 9h à 16h

Maison de l'Enfant Zemst

Meerweg 2 • 1980 Zemst 015 61 85 17 huisvanhetkind@zemst.be ›
rendez-vous : du lundi au vendredi

Bibliothèque de Zemst

Rue de l'École 23 • 1980 Zemst 015 62 73 22 bibliotheek@zemst.be

- › Vous pouvez utiliser l'ordinateur pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.
- › Besoin d'aide pour vous inscrire
- ? Prendre rendez-vous.

CLB

CLB Brabant du Nord-Ouest

Gendarmeriestraat 63 • 1800 Vilvorde 02 251 15 55 vilvoorde@clbnoordwestbrabant.be www.clbnoordwestbrabant.be ›
Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30. Vendredi : de 8h30 à 16h ou sur rendez-vous.

ALLER! CLB Malines

Augustijnenstraat 80 • 2800 Malines 015 45 32 32 info@clbmechelen.be www.clbmechelen.be ›
Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 16h30 à 18h30
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h

CLB La boussole

Vijfhoek 1A • 2800 Malines 015 41 89 11 mechelen@clbkompas.be www.clbkompas.be ›
Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h
Lundi disponible jusqu'à 19h

CETTE BROCHURE A ÉTÉ CRÉÉE EN
COLLABORATION AVEC



REMERCIEMENTS SPÉCIAUX À TOUS LES
PARTENAIRES DU LOP



Il s'agit d'une publication de la région LOP de l'enseignement
primaire de Malines. V.U. Stefaan Deleus, c/o LOP Région Malines
Basic, bureau 4A29, Boulevard Roi Albert II 15, 1210 Bruxelles